

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES

Lundi 14 août 2023

« Le conseil de la municipalité de St-François-de-Sales siège en séance ordinaire avec public, ce lundi 14 août 2023.

Sont présents à cette assemblée:

M. Marc Gaudette, Mme Nancy Tremblay, M. Mathieu Laroche, Mme Julie-Anne Decorby, M. Yvon Deschênes et M. Gérard Juneau, tous formant quorum sous la présidence de Mme Cindy Plourde mairesse.

Assiste également à la séance, le directeur général et greffier-trésorier M. Dominique Tremblay.

5 personnes forment l'assistance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse Cindy Plourde prononce un mot d'introduction et souhaite la bienvenue à tous ainsi qu'aux membres du conseil et ouvre ensuite la séance.

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ par M. Gérard Juneau

2023-118

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que ci-dessous :

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Acceptation de l'ordre du jour**
- 3. Acceptation du procès-verbal du 4 juillet 2023**
- 4. Suivis au procès-verbal.**
 - a. Chemin de la bleuetière
- 5. Rapport de la mairesse**
- 6. Rapport des conseillers et conseillères**
- 7. Administration générale**
 - 7.1. Correspondance
 - a. Inspection en sécurité incendie
 - b. Remerciements Traversée internationale du Lac-Saint-Jean
 - c. Invitation Chevaliers de Colomb 100 ans
 - d. Consultations publiques PGAMR
 - e. Lettre confirmation Programme d'aide à la voirie locale – PPA
 - f. Protocole d'entente Fondation BEATI
 - g. Invitation Journée de l'habitation
 - h. Bilan annuel des activités d'inspection Sécurité Incendie
 - i. Bulletin d'information policière juillet 2023
 - j. Invitation Office d'habitation du Québec
 - k. Logement social – La clé pour s'en sortir
 - l. Congrès de l'Association des réseaux cyclables du Québec
 - m. Bulletin Le Bleuet juillet 2023
 - n. Point de repère – Répertoire de ressources
 - o. Journée sur le développement de l'habitation
 - p. Réseau d'éclaireurs du SLSJ Rapport d'activités

- q. Sommet Près du cœur
- r. Pour accroître la participation sociale des personnes handicapées
- s. Mini-Scribe septembre 2023

7.2. Demande de participation financière

- a. Journée internationale des aînés
- b. Levée de fonds de Produits forestiers Résolu
- c. Adhésion à la Fédération canadienne des municipalités

7.3. Acceptation des comptes.

7.4 États financiers semestriels

8. Fonctionnement interne et logistique

- 8.1 Prolongation de la lettre d'entente #7

9. Période de questions

10. Loisirs et développement

- 10.1 Projet d'espace détente au Camping municipal

11. Aménagement du territoire et urbanisme

- 11.1

12. Sécurité civile

- 12.1

13. Voirie municipale

- 13.1 Entretien des fossés des routes secondaires
- 13.2 Programme d'aide à la voirie locale
- 13.3 Travaux de restauration des traverses de cours d'eau

14. Infrastructures d'aqueduc, d'égout et entretien des immeubles et machineries

- 14.1

15. Dossiers divers

- 15.1 Un milieu de travail inclusif et bienveillant à l'égard du poids
- 15.2 Appui au projet 'Donner une nouvelle vie à nos chaises pour nos aînés'

16. Période de questions

17. Fixation de la prochaine séance et levée de la présente séance

3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 juin 2023

IL EST PROPOSÉ par M. Marc Gaudette

2023-119

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers

QUE ce conseil accepte le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2023, tel que rédigé et transmis.

4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL du 14 août 2023

- a. Il n'y pas de point de suivis autres que ceux qui reviennent au présent ordre du jour.

5. RAPPORT DE LA MAIRESSE

La mairesse a profité du temps des vacances et est demeurée disponible pour les dossiers courants de la municipalité, en plus de participer à quelques activités de représentations estivales.

6. RAPPORT DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS

M. Gaudette raconte l'activité organisée par la Corporation de loisirs et de développement, La Caravane en panne. La présentation a dû être déplacée au dimanche en raison de la météo ce qui a pu causer une petite baisse de l'assistance qui était quand même au rendez-vous. De plus, le défilé du Festival du Cowboy de Chambord a provoqué un retard dans le déplacement de la troupe.

Outre l'activité, le conseiller a siégé au comité RH avec M. Mathieu Laroche et la mairesse. M. Gaudette termine en invitant le conseil et le public à la Fête des récoltes le 31 août prochain à la forêt nourricière.

Mme Nancy Tremblay a profité des vacances et fait la vérification des comptes à payer de la municipalité. M. Juneau parle du Rallye de l'eau et de la participation des jeunes du Camp de jour et finalement, Mme Decorby a participé aux activités du sentier Quiatchouan.

7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1. Correspondance

Ce conseil a pris connaissance de la correspondance reçue, que voici :

- a. Inspection en sécurité incendie
- b. Remerciements Traversée internationale du Lac-Saint-Jean
- c. Invitation Chevaliers de Colomb 100 ans
- d. Consultations publiques PGAMR
- e. Lettre confirmation Programme d'aide à la voirie locale – PPA
- f. Protocole d'entente Fondation BEATI
- g. Invitation Journée de l'habitation
- h. Bilan annuel des activités d'inspection Sécurité Incendie
- i. Bulletin d'information policière juillet 2023
- j. Invitation Office d'habitation du Québec
- k. Logement social – La clé pour s'en sortir
- l. Congrès de l'Association des réseaux cyclables du Québec
- m. Bulletin Le Bleuet juillet 2023
- n. Point de repère – Répertoire de ressources
- o. Journée sur le développement de l'habitation
- p. Réseau d'éclaireurs du SLSJ Rapport d'activités
- q. Sommet Près du cœur
- r. Pour accroître la participation sociale des personnes handicapées
- s. Mini-Scribe septembre 2023

7.2. Demandes de participation financière

CONSIDÉRANT les trois demandes de participation financière reçues par la municipalité;

- a. Journée internationale des aînés
- b. Levée de fonds de Produits forestiers Résolu
- c. Adhésion à la Fédération canadienne des municipalités

CONSIDÉRANT que la demande de la Journée internationale des aînés sera reçue aussi à la MRC et que la municipalité a choisi de ne pas doubler les financements lorsqu'ils étaient pris en charge au niveau territorial;

CONSIDÉRANT les retombées minimales des activités financées par le fonds de Produits forestiers Résolu;

CONSIDÉRANT le coût élevé et le peu de pertinence pour la municipalité de joindre une association de plus;

IL EST PROPOSÉ par Madame Julie-Anne Decorby

2023-120

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers que la municipalité ne contribue pas aux trois demandes de financement reçue au cours du dernier mois.

7.3. Acceptation des comptes

La vérification des comptes a été effectuée et présentée à l'ensemble des membres du conseil.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Mme Nancy Tremblay

2023-121

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers

QUE ce conseil accepte la liste des comptes présentés :

COMPTES À PAYER	
Hydro québec	98.42 \$
Réseau biblio du saguenay	70.86 \$
EUROFINS ENVIRONEX	1 129.65 \$
SUZANNE BOIVIN	68.00 \$
CANADIEN NATIONAL	3 558.00 \$
CENTRE WIFI	533.19 \$
CENTRE DU SPORT	229.95 \$
LES COMPOSANTES DU LAC	344.82 \$
CONFISERIE MONDOUX	131.97 \$
COOP CHAMBORD	1 693.68 \$
JULIE DECORBY	141.98 \$
RÉJEAN DÉCHESNE	36.01 \$
ANN DUBOIS	193.32 \$
ENTREPRISE GAUDREULT	4 676.49 \$
F.D. JUL INC.	391.75 \$
FERME DANIELLE ET PIERRE	382.84 \$
FQM ASSURANCE	816.14 \$
GROUPE CONSEIL NOVO SST	78.10 \$
IGLOO CLIMATISATION	1 342.98 \$
LACHANCE GRAVEL	486.22 \$
JOANNE LAMOUREUX	80.20 \$
LOCATION D'ÉQUIPEMENT MAXIMUN	775.11 \$
KAROL MARTEL TRANSPORT	3 974.66 \$
MEGABURO	398.55 \$
MEGABURO INC.	115.94 \$
MINISTERE DU REVENU	25.00 \$
FONDS D'INFORMATION	40.00 \$
MISSION COMMUNICATION	2 481.00 \$
MOLSON CANADA	783.96 \$
MCR DOMAINE DU ROY	29 888.58 \$
NUTRINOR ENERGIE	5 674.06 \$

HOME HARDWARE	336.26 \$
PRO-GESTION	1 995.97 \$
REFLEXION PAYSAGE	15 458.39 \$
REJEAN TREMBLAY	899.28 \$
ALEXANDRE BOUCHARD-SAURIOL	152.03 \$
SECURTECH JE	224.20 \$
ST-FÉLICIEN DIESEL	413.01 \$
UAP INC.	90.40 \$
VARIETES L.C.R. INC	260.66 \$
VISION INFORMATIK	25.87 \$
HYDRO QUEBEC	750.72 \$
RECEVEUR GENERAL	4 407.37 \$
GRATIEN PLOURDE	600.00 \$
NATHALIE GAUTHIER	625.80 \$
SUZANNE BOIVIN	150.00 \$
DÉPANNEUR ST-FRANCOIS-DE-SALES	50.00 \$
HYDRO QUEBEC	1 014.74 \$
SSQ GROUPE FINANCIER	1 270.86 \$
centre populaire	170.29 \$
HYDRO QUEBEC	1 140.32 \$
BELL CANADA	113.52 \$
DÉPANNEUR ST FRANCOIS-DE-SALES	60.00 \$
HYDRO QUEBEC	1 061.33 \$
HYDRO QUEBEC	1 453.61 \$
BELL CANADA	95.43 \$
TELUS	232.06 \$
HYDRO QUEBEC	210.35 \$
HYDRO QUEBEC	937.86 \$
DÉPANNEUR DE st-francois-de-sales	156.00 \$
bell canada	106.96 \$
HYDRO QUEBEC	371.94 \$
HYDRO QUEBEC	0.42 \$
HYDRO QUEBEC	283.15 \$
HYDRO QUEBEC	217.75 \$
HYDRO QUEBEC	545.07 \$
HYDRO QUEBEC	669.10 \$
MINISTERE DU REVENU	11 594.74 \$
CENTRE POPULAIRE	295.69 \$
centre populaire	165.01 \$
centre populaire	113.09 \$
NATHALIE GAUTHIER	500.64 \$
GRATIEN PLOURDE	750.00 \$
SUZANNE BOIVIN	150.00 \$
SCFP SECTION LOCAL (SYNDICAT)	423.74 \$
Cindy Plourd (juillet)	164.28 \$
Office d'habitation des 5 fleuroons	2 784.00 \$
FONDATION DU HAVRE	200.00 \$
CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT	130.00 \$
AVANTAGE OXYGENE	99.51 \$
TRANSPORT LAC ST-JEAN	18.40 \$
RÉJEAN DESCHENE	395.98 \$
DOMINIQUE TREMBLAY	423.21 \$
ANN DUBOIS	15.28 \$

VISA	1 279.24 \$
.	116 694.96 \$
SALAIRES	
25 AU 1 JUILLET	6 676.15 \$
2 AU 8 JUILLET	7 782.48 \$
9 AU 15 JUILLET	7 306.80 \$
16 AU 22 JUILLET	8 400.11 \$
.	
.	
.	23 489.39 \$
.	
.	140 184.35 \$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Dominique Tremblay, greffier-trésorier, certifie par le présent certificat que la municipalité de Saint-François-de-Sales dispose des fonds nécessaires pour payer ces comptes.

8. FONCTIONNEMENT INTERNE ET LOGISTIQUE

8.1 Prolongation de la lettre d'entente numéro 7

CONSIDÉRANT l'abolition du poste de Chef d'équipe et la création de deux postes de journaliers spécialisés lors de la révision des postes de la municipalité;

CONSIDÉRANT qu'une nouvelle échelle salariale a été établie pour rémunérer les postes de journaliers spécialisés;

CONSIDÉRANT qu'une lettre d'entente (no 7) statuait le salaire établi, jusqu'à révision de la grille salariale de la municipalité;

CONSIDÉRANT la proposition de révision de grille salariale de la municipalité;

CONSIDÉRANT que cette proposition a été refusée par le syndicat local;

CONSIDÉRANT que la convention collective se termine le 31 décembre 2024.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nancy Tremblay

2023-122

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers

De prolonger la lettre d'entente numéro 7 jusqu'à la fin de la convention collective, de façon à ne pas diminuer les salaires des employés et créer de la démotivation.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen demande à qui appartient le pont de l'arboretum puisque celui-ci est détérioré et demanderait un entretien. La municipalité va contacter le ministère des Ressources naturelles puisque ce pont leur appartient. Un bris d'asphalte sur le chemin du moulin est aussi mentionné et les travaux publics vont s'en charger.

La représentante de la FADOQ demande si les travaux de rénovation seront bientôt effectués. La municipalité croyait que certaines tâches étaient complétées et considérant le manque de main d'œuvre actuelle le syndicat serait d'accord pour que les bénévoles effectuent les travaux.

Enfin, un citoyen remercie la municipalité pour l'épandage d'abat-poussière sur les routes, ce qui améliore de beaucoup la qualité de vie des citoyens affectés par la poussière.

10. LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT

10.1 Projet d'espace détente au camping municipal

CONSIDÉRANT l'impossibilité d'utiliser le lac artificiel du camping municipal en raison de la pénurie de sauveteurs;

CONSIDÉRANT que la municipalité développe un projet d'aménagement d'un espace détente et de jeux d'eau pour remplacer le lac artificiel;

CONSIDÉRANT que la proposition préliminaire du projet répond aux attentes du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR M. Mathieu Laroche

2023-123

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers

De débiter les travaux d'aménagement à l'automne 2023 en procédant au remplissage et au nivelage du lac artificiel;

De prolonger de quelques semaines l'embauche de l'employé du camping pour assister au démantèlement du lac et rétablir les installations d'eau et de drain agricole pour préparer le terrain au remplissage du lac.

11. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

11.1

12. SÉCURITÉ CIVILE

12.1

13. VOIRIE MUNICIPALE

13.1 Entretien des fossés des routes secondaires

CONSIDÉRANT la décision du conseil municipal de reporter les travaux de réparation d'asphalte en 2024;

CONSIDÉRANT la priorité identifiée lors de la prévision budgétaire, qui était de débiter la réfection des fossés bordant les routes secondaires de la municipalité;

CONSIDÉRANT que les crues printanières sont de plus en plus fortes ce qui occasionne de nombreux travaux d'urgence;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Gaudette

2023-124

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et conseillères de demander des soumissions à des entrepreneurs spécialisés, à un tarif horaire pour une pelle mécanique et des camions de transport lourds afin de débiter la réfection des fossés jugés prioritaires.

13.2 Programme d'aide à la voirie locale

La municipalité a reçu les nouveaux programmes d'aide à la voirie locale pour l'automne 2023. Les priorités seront identifiées en vue de déposer une demande dans les délais.

13.3 Travaux de restauration des traverses de cours d'eau

Les deux projets soumis par la municipalité ont été acceptés par le ministère, cependant les fonds du programme sont déjà attribués et nous devons attendre que de nouvelles sommes soient disponibles pour procéder aux travaux.

14. INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC, D'ÉGOÛT ET D'ENTRETIEN DES IMMEUBLES ET MACHINERIES

14.1

15. DOSSIERS DIVERS

15.1 Un milieu de travail inclusif et bienveillant à l'égard du poids

CONSIDÉRANT QUE le milieu de travail représente un milieu de vie important qui influence grandement la qualité de vie et le bien-être;

CONSIDÉRANT QUE la culture de la minceur est bien ancrée, notamment dans les milieux de travail, et qu'elle peut engendrer une préoccupation excessive à l'égard du poids et une insatisfaction corporelle;

CONSIDÉRANT QUE la grossophobie, quelle que soit sa forme, a des conséquences négatives sur la santé physique et mentale des personnes qui en sont victimes;

CONSIDÉRANT QUE toute personne mérite le respect et ne devrait pas être victime de comportements déplacés ou discriminatoires à l'égard de son poids ou de son apparence au sein de son milieu de travail;

CONSIDÉRANT QUE pour développer le plein potentiel d'une personne et assurer sa productivité, un espace de travail adapté à ses besoins en matière d'accessibilité et d'ergonomie est nécessaire.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Gérard Juneau

2023-125

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et conseillères que la municipalité de Saint-François-de-Sales s'engage à adopter les mesures suivantes de manière à en faire un milieu de vie respectueux, bienveillant et inclusif à l'égard du poids en :

- 1- Incluant la notion de grossophobie dans les politiques de lutte contre les discriminations et le harcèlement au travail;
- 2- Encourageant toute personne, quelle que soit sa corpulence, à exprimer ses besoins au sein d'un espace d'écoute sécuritaire et bienveillant;
- 3- Proposant des espaces de travail et du mobilier inclusifs et adaptés à la corpulence de chacun.e;
- 4- Ne tolérant pas de commentaires ou remarques discriminatoires à l'égard du poids ou de l'apparence d'une personne;
- 5- Bannissant les programmes de perte de poids au sein du milieu de travail.

15.2 Appui au projet "Donner une nouvelle vie à nos chaises pour nos aînés"

CONSIDÉRANT que la FADOQ NH est un organisme ayant pour but d'améliorer la qualité de vie de nos aînés;

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité de fournir un espace accueillant pour les diverses activités organisées par la FADOQ;

CONSIDÉRANT le degré d'usure élevé des chaises actuellement utilisées;

CONSIDÉRANT que la FADOQ dépose une demande d'aide financière dans le programme Nouveaux Horizons pour les aînés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Mathieu Laroche

2023-126

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et conseillères d'appuyer le projet "Donner une nouvelle vie à nos chaises pour nos aînés" présenté par la FADOQ au programme Nouveaux horizons pour les aînés.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen demande si le chemin menant au domaine du bouleau blanc, au Lac-des-Bouleaux, est privé et si la municipalité en fait l'entretien. La mairesse répond que c'est un chemin privé et que les propriétaires s'occupent de son entretien. La municipalité profite en partie du terrain de ces propriétaires privés en ayant la permission d'y mettre les conteneurs à déchets, en bordure de la route municipale.

Une citoyenne s'informe sur la date de la visite des Fleurons du Québec et quand saurons-nous les résultats. La visite aura lieu durant la semaine du 15 août et les résultats dévoilés lors d'une cérémonie à l'automne.

17. FIXATION DE LA PROCHAINE SÉANCE ET LEVÉE DE LA PRÉSENTE SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par Madame Nancy Tremblay

2023-127

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la prochaine séance de conseil aura lieu le lundi 11 septembre 2023 à 19h selon le calendrier des séances du conseil municipal;

QUE la présente soit levée, il est 20h18.

Cindy Plourde Mairesse

Dominique Tremblay

Directeur général et Greffier-trésorier